programme

BILAN DE COMPETENCES

**24 Heures**

(Distanciel, présentiel, ou mixte )

Cette action vise à développer la capacité à prendre des décisions pour son orientation professionnelle (ses valeurs, ses besoins, sa personnalité) et d’une meilleure connaissance de ses compétences (ses ressources, savoir et savoir-faire, soft-skills).

Type d’action : **Bilan de compétences**

Type de compétence visée : **Transverse**

Catégorie du thème de formation : **Bilan de compétences**

Tarif net de TVA par stagiaire : **2400€**

Informations pratiques

Format du Bilan de Compétences

**Présentiel**

Le Bilan de compétences a lieu de manière 100% synchrone ou asynchrone en présentiel. En cas de force majeur, il peut être déployé une phase distancielle de type télé présentiel maintenant un accompagnement synchrone.

Organisation

Individuel Langue : **Français**

Délais d’accès

Accès possible à au bilan de compétences dans un délai de 7 jours postérieure à la signature de la convention de formation et/ou de 15 jours postérieure à la signature d’un contrat de formation permettant le respect du délai de rétractation du client particulier.

Mise à jour 1-03-2023

Modalités d’accès

Le Bilan de compétences pouvant avoir lieu chez le client et/ou dans l’une de nos salles de formation, les modalités d’accès seront précisées ultérieurement selon l’organisation choisie. Si le bilan de compétences a lieu dans l’une de nos salles, un livret d’accueil sera remis détaillant les modalités d’accueil.

Cadre réglementaire de la formation

Le bilan de compétences est strictement encadré par les articles R6313-4 à R6313-8 du Code du Travail. En synthèse, veuillez noter que le bilan ne peut pas durer plus de 24h et qu’il comprend obligatoirement trois phases successives :

Préliminaire, investigation et conclusion. Nous nous engageons à respecter ce cadre et une déontologie spécifique : respect de votre consentement tout au long du bilan, maintenir une stricte neutralité et confidentialité sur l’intégralité des échanges que vous aurez avec votre consultant. Nous nous engageons à détruire tous les documents que vous nous auriez fourni et/ou que nous aurions co-construit dès la fin du bilan.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Le bilan de Compétence est accessible aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes en situation de handicap et que vous voulez suivre cette formation, merci de contacter notre référent handicap, Madame Debuisne Nathalie joignable par mail à l’adresse contact@3-adn.com et/ou par téléphone au 06 75 98 07 63. Selon la nature de votre handicap, le référent déterminera les conditions d’accessibilité au bilan de Compétences et l’adaptation des moyens de la prestation dont l’accessibilité des ressources et/ou la présence de supports spécifiques. Le référent pourra également vous orienter vers un partenaire capable de proposer une ingénierie de formation compatible avec la nature de votre handicap. Vous pouvez télécharger notre guide handicap à ce sujet.

Durée et horaires de la formation

Durée totale en heures : **24h00**
Dont durée en présentiel / distanciel : **24h00**

Public et prérequis

* **Public :** Tout public
* **Prérequis :** Il n’y a pas de prérequis spécifiques de compétences, le bilan de compétences étant ouvert à tous les salariés et demandeurs d’emploi.
* **Modalités d’admission :** Entretien préalable

**Objectifs et compétences visées**

Objectif général :

 (Re)mobilisation, aide à l’élaboration de projet professionnel

Objectif professionnel global du bilan de Compétences :

 A l’issue du bilan, le bénéficiaire sera capable :

* De construire son projet professionnel,
* D’élaborer une ou plusieurs alternatives, d’en vérifier la pertinence et de déployer son projet professionnel de manière opérationnel
* Capable de co-rédiger la synthèse finale.

**Modalités d’évaluation**

La synthèse bilan de compétences Dispositifs d’évaluation pendant le Bilan de compétences (QCM + Contrôle continu)

* Dispositif d’évaluation des acquis à la fin du Bilan de Compétences (QCM final + Dispositif d’évaluation de la satisfaction à la fin du Bilan de Compétences + Questionnaire de satisfaction à chaud +Questionnaire de satisfaction à froid (J+30 fin de Bilan de Compétences)

Modalités pédagogiques

Méthodes et moyens pédagogiques

* Exposé
* Activité
* Ressources pédagogiques sur clé USB et

Modalités techniques

Moyens techniques

* Outil de projection et/ou de diffusion (TV, Vidéoprojecteur ou partage d’écran)
* Ordinateur / Smartphone/ Tablette
* Salle individuelle fermée Salle virtuelle (Digiforma)

**Modalités d’accompagnement**

Formatrice/Consultante

**Nathalie DEBUISNE -**ndebuisne@gmail.com - 0675980763
La consultante de 3 A DN SAS, est certifiée Praticienne en Bilan de compétences (Com C Formation en bilans de compétences), Formatrice pendant plus de 8 années en Insertion sociale et professionnelle (ADSEA 77, Greta Sud Seine et Marne). Accompagnatrice de chef d'entreprise pendant plus de 10 sur un poste RH (lors d'entretiens individuels avec des outils de diagnostics et d’accompagnement au changement adaptés) et coach professionnel (RNCP Haute Ecole de Coaching) et reçoit une supervision de sa pratique professionnelle en continu.

Accompagnement

La consultante prévoit des temps d’accompagnement individuels afin de s’adapter aux besoins des participants. Une séquence introductive synchrone est systématique.

Justificatifs relatifs à l’exécution de l’action de Bilan de Compétences

Pour justifier de l’assiduité du bénéficiaire et de la bonne exécution du Bilan de compétences, les éléments suivants peuvent être fournis :

* Feuille d’émargement / Évaluations réalisées / Preuves d’accompagnement /Certificat de réalisation

Parcours pédagogique

**Module 1 : Phase préliminaire (**Durée du module : 3 heures)

Nombre de séquences 1: -3 HEURES **SEANCE 1**

Objectif du module : A l’issue du module, le stagiaire sera capable :

**D'analyser son besoin et sa demande, de déterminer le format le plus adapté à sa situation et de définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.**Modalité d’évaluation : QCM

Durée de la séquence : 3 h
Modalité de la séquence : Présentielle
Objectif pédagogique : A l'issue de la séquence, le bénéficiaire sera capable :

De formuler sa demande de Bilan de compétences
Contenu de la séquence :
Séance 1 : Confirmer l’engagement du bénéficiaire dans la démarche- (faire émerger le besoin) /Supports de formation faire émerger le besoin (Maslow)
Séance 2 : Définir et d'analyser la nature de ses besoins Positionnement BC+ Fiche caractéristique de la demande du stagiaire
Séance 3 : Présenter les conditions de déroulement du bilan, ainsi que les méthodes et techniques mises en œuvre. Mettre en place un planning individualisé + QCM de fin de Module 1

**Module 2 : Phase d'investigation**

Durée du module : 18 heures
Nombre de séquences : 9

Objectif du module : A l’issue du module, le bénéficiaire sera capable d'analyser ses motivations, intérêts professionnels et personnels ; D’identifier ses compétences et aptitudes professionnelles/personnelles ; de les analyser et déterminer ses possibilités d’évolution professionnelle. Modalité d’évaluation : QCM

1. **Analyse des motivations, intérêts professionnels et personnels du stagiaire**
Durée de la séquence : 3 h Modalité de la séquence : Présentielle
Objectif pédagogique : A l'issue de la séquence, le bénéficiaire sera capable d’expliquer ses motivations, ses intérêts professionnels et personnels
Contenu de la séquence :
Séance 1 : **RDV 2**
* Analyser la motivation (Echelle de responsabilité°- La ligne de vie professionnelle si besoin + passation de tests Motivation + ou profil e-stress

Séance 2 : **rdv 2**

Ancrer l’investissement (théorie du Tabouret) Déterminer la situation actuelle, ses valeurs (roue des valeurs), ses limites aidantes et limitantes, ses parasitages, ses croyances aidantes et limitantes

* Analyser les intérêts personnels et professionnelles, repérer les talents et les sofskills du bénéficiaire (préalable test en autonomie envoyé par mail)

**2-Identification des compétences, aptitudes professionnels et personnelles du bénéficiaire**
Durée de la séquence : 6 H Modalité de la séquence : Présentielle
Objectif pédagogique : A l'issue de la séquence, le bénéficiaire sera capable d''expliquer ses compétences et aptitudes professionnelles/personnelles et de les réinvestir
Contenu de la séquence :
Séance 1: **RDV 3**

Réaliser les tests d’identification de compétences (Profil Pro 2, Profil compétences 2, RIASEC, Soft Skills) en fonction du diagnostic du bénéficiaire et de son choix d’orientation (En ligne et travail personnel Dirigé Non comptabilisé)

Restituer tests et analyser avec le bénéficiaire + Préparer les enquêtes professionnelles
Séance 2 : **RDV 4**

Synthétiser ses compétences sur Modèle Portefeuille de Compétences et retour investigations métiers

**3- S’approprier les résultats de la phase d’investigation**
Durée de la séquence : 4 H **RDV 5 – RDV 6**
Modalité de la séquence : Présentielle
Objectif pédagogique : A l'issue de la séquence, le bénéficiaire sera capable d’expliquer les résultats de la phase d’investigation
Contenu de la séquence :
Séance 1 : Valider les acquis, les valeurs, les compétences personnels et professionnels - Transposer ses savoirs faire et être, vérification en 9 points du projet définit
Séance 2 : Confronter la réalité des pistes professionnelles et identifier les écarts et les freins

**4- De recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet professionnel du bénéficiaire**
Durée de la séquence : 3 h **RDV 7**Modalité de la séquence : Présentielle
Objectif pédagogique : A l'issue de la séquence, le bénéficiaire sera capable d’expliquer quels sont les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation de son projet professionnel
Contenu de la séquence :
Séance 1 : Identifier les ressources (F23) et les valeurs énergies (outils des valeurs énergies) F 24- Identifier les options possibles (F 25)
Séance 2 : Synthétiser les freins repérés dans la phase d’investigation et de mise en œuvre (F26)

Synthèse intermédiaire
**5. Prévoir les principales étapes de mise en œuvre du projet professionnel du bénéficiaire**
Durée de la séquence : 2 h **RDV 8**
Modalité de la séquence : Présentielle
Objectif pédagogique : A l'issue de la séquence, le bénéficiaire sera capable d'élaborer les principales étapes de mise en œuvre de son projet professionnel
Contenu de la séquence :
Séance 1 : Etablir un plan d’action
Séance 2 : Rapprocher de l’ensemble du travail d’investigation et des pistes possibles
Séance 3 : Valider le plan d’actions

**6.Détermination des possibilités d’évolution professionnelle du bénéficiaire**
Durée de la séquence : 3 h **RDV 9**Modalité de la séquence : Présentielle
Objectif pédagogique : A l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable d''expliquer ses possibilités d’évolution professionnelle
Contenu de la séquence :
Séance 1 : Projeter l’évolution professionnelle du bénéficiaire projectif
Séance 2 : Analyser et Formuler la capacité au changement futur ou d’évolution et formuler clairement son objectif final

Objectif du module : A l’issue du module, le bénéficiaire sera capable de prévoir les principales étapes de mise en œuvre de son projet professionnel.
Modalité d’évaluation : QCM Module II

**Module 3 : Phase de conclusion**

Durée du module : 2 heures
Nombre de séquences : 1

**Conclusion du bilan de compétences**
Durée de la séquence : 2 h **RDV 10**
Modalité de la séquence : Présentielle
Objectif pédagogique : A l'issue de la séquence, le bénéficiaire sera capable de justifier avoir bénéficié d’un bilan de compétences.
Contenu de la séquence :
Séance 1 : Remise du document de synthèse
Conclusion du bilan de compétences, Validation des justificatifs du Bilan de Compétences
Programmer un entretien de suivi+ Questionnaire à Froid

Indicateurs de performance

Taux de satisfaction à chaud général : NC

Taux de recommandation : NC
Taux d’accomplissement (assiduité): NC

Nombre d’enquêtes terrain et Nature (au Moins 2 minimum) : 5
Taux de réalisation des entretiens à 6 Mois (à froid) Nc

*Les indicateurs sont mis à jour trimestriellement. « NC » signifie « Non Communiqué » lorsque le programme n’a pas encore fait l’objet de formations permettant le calcul des indicateurs.*